# Rapport de développement durable

# Orléans




# 2025

www.orleans.fr

Orléans Mairie

# Sommaire


4 Une ville décarbonée

16 Une ville jardin

28 Une ville organisée face aux risques

36 Une ville citoyenne et responsable

44 Une administration éco-responsable


**Des pictogrammes pour bien comprendre et identifier les thématiques abordées tout au long de la lecture du présent document.**



ALIMENTATION ET AGRICULTURE



BIODIVERSITÉ



EAU ET MILIEUX AQUATIQUES



ÉNERGIES RENOUVELABLES



GOUVERNANCE ET PARTICIPATION



MOBILITÉS DURABLES



RÉDUCTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



RISQUE INONDATION



VILLE DURABLE



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



ÉGALITÉ ET SOLIDARITÉ

# Pourquoi ce rapport ?

Le rapport de développement durable est un document que les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants doivent rédiger chaque année (décret n° 2011-687 du 17/06/2011). Discuté et approuvé par les élus, ce document décrit la situation de la commune en matière de développement durable.
Il aborde le bilan des actions conduites, mais aussi celui des politiques, programmes et actions publiques mis en œuvre sur son territoire, ainsi que les orientations à venir permettant d'améliorer la situation, sous l'angle du développement durable.
Aussi sa structure doit-elle s'articuler autour des cinq finalités du développement durable telles que définies pour les Agendas 21 :

- lutte contre le changement climatique,
- protection de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- épanouissement de tous les êtres humains,
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,
- dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Enrichi par des exemples d'actions concrètes et des indicateurs de suivi, il doit permettre de mesurer l'avancée de la collectivité en la matière.

## Une feuille de route ambitieuse

Adoptée en décembre 2022, la feuille de route de la transition écologique et énergétique d'Orléans est le fruit d'un travail collectif qui a débuté dans le cadre des Assises de la transition écologique organisées en 2021 à l'échelle de la Métropole. Complémentaire de la feuille de route métropolitaine, celle de la Ville concerne les compétences qui lui sont propres, avec une même ambition et une mise en œuvre commune.

## Quatre grands objectifs pour Orléans

- Une ville décarbonée qui, d'ici 2030, aura divisé par 2 les émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique de son territoire
- Une ville jardin, hautement végétalisée favorable à la biodiversité et permettant aux habitants de mieux vivre notamment durant les chaleurs estivales
- Une ville qui fait face aux risques en s'organisant dès maintenant pour la gestion des crises climatiques à venir
- Une ville citoyenne et responsable qui donne des clés pour agir à ses habitants et soutient l'éducation à la transition écologique dès le plus jeune âge.

Cette feuille de route comprend plus d'une centaine d'actions. Son contenu a vocation à s'enrichir, et à se renouveler régulièrement pour s'adapter aux contraintes et aux nouvelles opportunités. Elle porte l'ambition de faire d'Orléans une ville résiliente.



4 Multiplier par deux la production des énergies renouvelables
6 2025, la dynamique est lancée



# 1 Une ville décarbonée

**OBJECTIF**

**D'ici 2030, la Ville aura divisé par 2 les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'origine énergétique de son territoire.**

**INTENTION**

**Mieux produire notre énergie, moins produire de déchets et les valoriser en ressources pour demain, ou encore mieux se déplacer, c'est cela une ville décarbonée !**

Réduire l'émission de gaz à effet de serre passe par une palette d'actions complémentaires dans des domaines variés : production d'énergies renouvelables, rénovation des bâtiments publics et amélioration de l'habitat pour réduire la consommation d'énergie, développement des transports en commun et des mobilités douces pour faire baisser l'usage des véhicules individuels, réduction et valorisation des déchets... Autant d'axes dans lesquels la Ville s'investit et progresse, aux côtés de la Métropole.



20%

part d'électricité consommée sur Orléans qui est d'origine renouvelable, décarbonée, et produite par Orléans Métropole grâce à ces équipements situés sur la ville d'Orléans


8 Mieux habiter son logement
10 Mieux se déplacer
12 La propreté, c'est l'affaire de tous

# Multiplier par deux la production des énergies renouvelables

**Dans l'objectif de tendre vers l'autosuffisance énergétique et la neutralité carbone, Orléans prévoit de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES), grâce à la production d'énergies renouvelables (ENR). Une priorité inscrite dans sa feuille de route de la transition écologique.**

## Une organisation dédiée

Opérationnelle depuis janvier 2024, la société publique locale « Orléans Énergies » réunit les compétences techniques et la forme juridique adaptées à la mise en œuvre de la feuille de route. Sa mission est à la fois d'assurer le développement des énergies renouvelables eti de gérer les réseaux d'énergies. À ce titre, Orléans Énergies pilote les délégations de services publics des réseaux de chaleur et assure le suivi des concessions d'électricité et de gaz. Elle accompagne également le développement des énergies renouvelables sur le territoire, en apportant son soutien aux porteurs de projets et en pilotant des projets de solarisation.

**PALMARÈS DES SECTEURS AYANT LE PLUS RÉDUIT LEURS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) DEPUIS 2017**



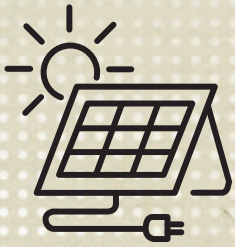

**-14%**

c'est la diminution des émissions de GES d'origine énergétique entre 2017 et 2022. D'ici à 2030, l'objectif à atteindre est de 50 % (source ODACE).

**ÉMISSIONS DE GES (en teq$CO_2$) EN 2022**

853 427

## 5 sources d'énergies à déployer



### Le photovoltaïque

**permet de produire de l'électricité grâce au rayonnement solaire capté par des panneaux photovoltaïques**



### La géothermie

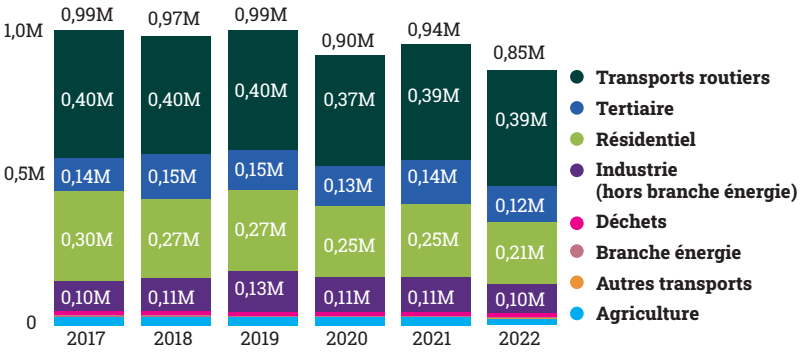
**utilise de l'énergie issue du sous-sol, qui est convertie en chaleur ou en froid**



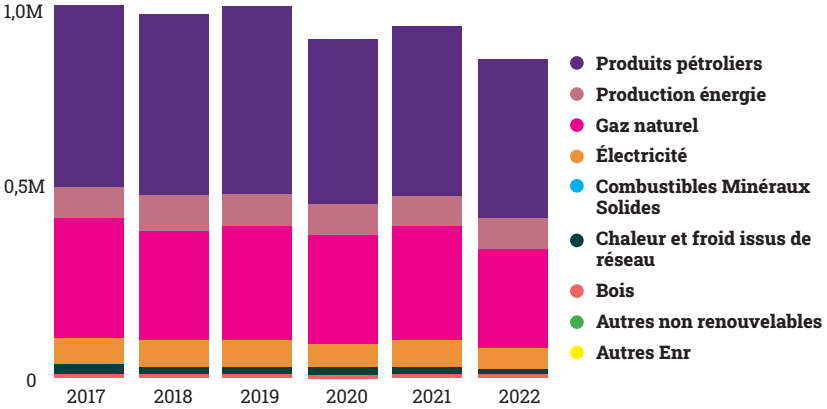
### La géo-énergie ou géothermiedesurface

**provient de la terre, à moins de 200 mètres de profondeur**

## ÉMISSIONS DE GES PAR SECTEUR (en teq$CO_2$)




## ÉMISSIONS DE GES PAR SOURCE (en teqCO2)








## PRODUCTION DE LA BIOMASSE

**(par les équipements de la Métropole: chaufferies des Groues et La Source)**

**180 Gwh/an**

soit équivalent
31 914 habitants

+

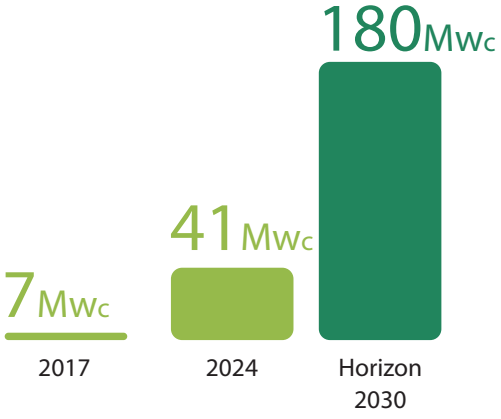
## ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE

**100 Gwh/an**

soit équivalent
21 276 habitants

## ÉVOLUTION DU PHOTOVOLTAÏQUE

**(mises en service réalisées dans la métropole sur le parc public et privé)**




### La biomasse

**utilise la matière issue d'organismes vivants: bois, plantes, déjections animales... Elle peut être utilisée comme source d'énergie ou matière première renouvelable**

### L'hydrogène

**est un combustible gazeux. C'est une énergie qui doit être produite à partir d'autres sources d'énergie. Elle est aujourd'hui utilisée pour certains procédés industriels.**

### Définition

### L'énergie fatale

**est l'énergie produite de manière inévitable et non intentionnelle lors d'un processus industriel ou dans le cadre de la production d'énergie, souvent sous forme de chaleur perdue.**

# 2025, la dynamique est lancée



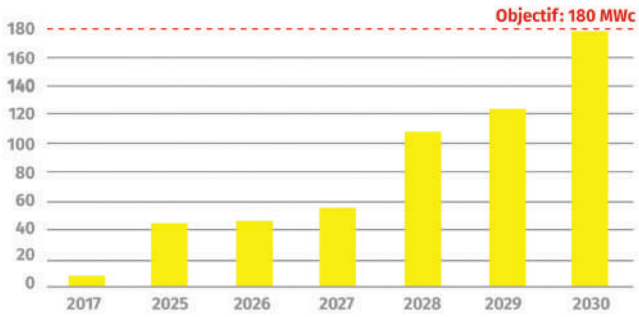
## Les premières installations photovoltaïques

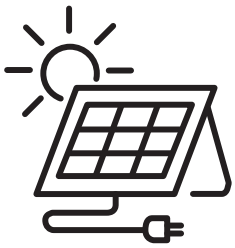
Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Ville d'Orléans et Orléans Métropole pour l'installation et l'exploitation des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics, dix premiers sites ont été étudiés sur le territoire d'Orléans. Les premières réalisations ont concerné l'école Romain-Rolland, l'usine du Val et l'ombrière du parking du marché de La Source (place Albert-Camus), avec une mise en service en 2025. En parallèle, des études de préfiguration ont été réalisées en 2025 pour la solarisation du réservoir d'eau potable de la Chaude Tuile, du gymnase Bernard-Pellé et des terrains de tennis couverts Belneuf, pour une réalisation en 2026.

### VERS UNE CENTRALE SOLAIRE DE FORTE PUISSANCE

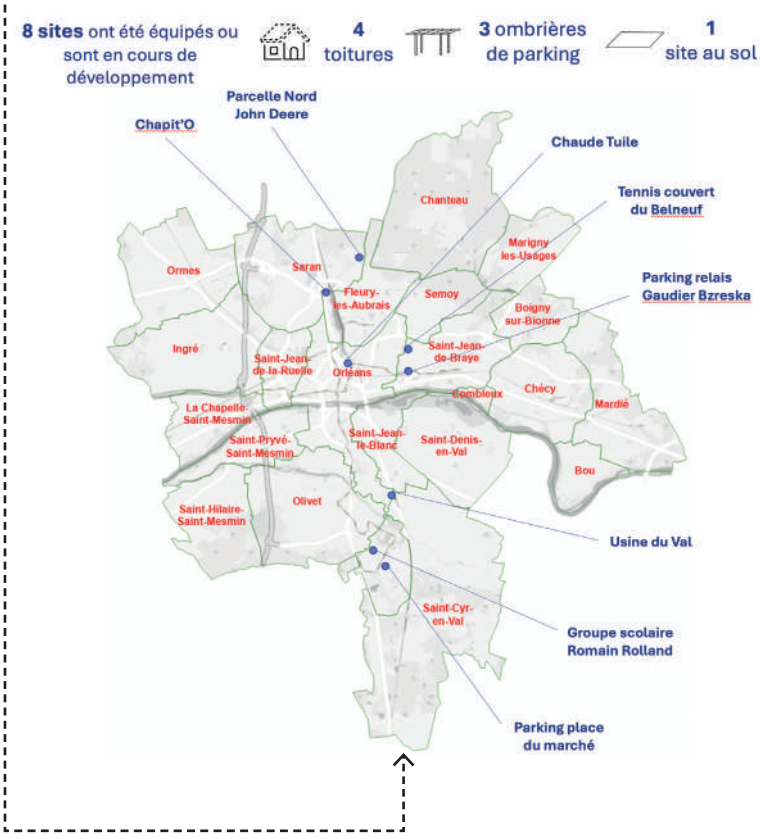
**Orléans Energies a lancé en 2025 un appel à manifestation d'intérêt pour le projet de centrale solaire photovoltaïque sur 30 hectares, sur le lieu-dit «les Saints-Pères» dont la Ville d'Orléans est propriétaire. Dans le cadre de ce projet, une concertation menée avec les agriculteurs présents sur le site vise à appréhender au mieux les enjeux locaux et les perspectives d'évolution de l'activité agricole. De même, les études préalables ont notamment permis d'identifier sur quatre saisons les espèces de faune et de flore à préserver sur le site.**

### PROGRESSION ESTIMÉE DE LA PUISSANCE INSTALLÉE SOLAIRE D'ORLÉANS MÉTROPOLE



### SITES IDENTIFIÉS POUR LA SOLARISATION



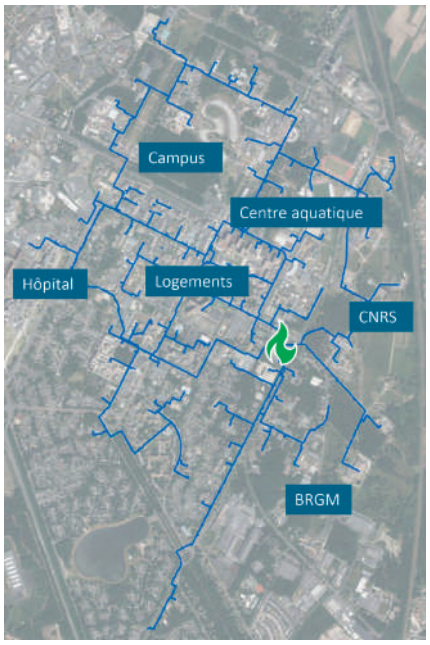


183

audits bâtimentaires et énergétiques ont été menés, Fin 2024, par la Mairie, pour un montant d'1,25 M€, dans l'objectif précis d'établir un schéma directeur.

## Développement des réseaux de chaleur

La collectivité a innové avec la création d'une unité de récupération d'énergie dans les eaux usées de la station d'épuration d'Orléans La Source. La chaleur produite alimente à présent un quartier de logements et plusieurs bâtiments de l'université, en substitution d'énergie fossile (4 100 MWh en moins). Une innovation saluée par le trophée européen PROCURA+ de l'innovation durable décerné à Orléans Métropole en octobre 2025.

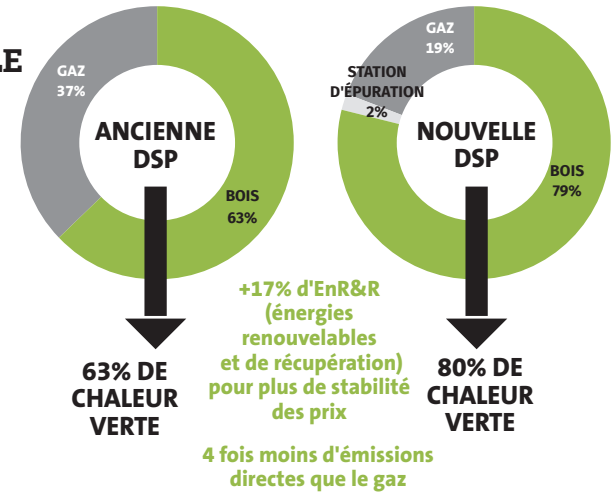



Par ailleurs, dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public pour le réseau ECOME (Éco Chaleur Orléans Métropole, ex-SOCOS), des travaux de modernisation des installations de production et de distribution visent à améliorer leur performance pour aboutir à une chaleur plus verte composée à 80 % d'énergie renouvelable. À noter en 2025, le renouvellement de près de 4 km de canalisations et la création d'une interconnexion de 2 km entre les deux réseaux de chaleur du nord de la métropole.



En décembre 2025, les réseaux de chaleur ont été lauréats des labels ECORESEAU DE CHALEUR et ECORESEAU DE CHALEUR+, pour leurs qualités environnementales et leur tarif attractif.

### ECOME: UNE NOUVELLE DSP POUR LES RÉSEAUX DE CHALEUR




## Une école mieux isolée

Complémentaires au développement des énergies renouvelables, les travaux de rénovation des bâtiments publics permettent de réduire leur consommation en énergie grâce à une isolation renforcée. Dans ce cadre, la rénovation complète de l'école du Châtelet doit permettre d'en améliorer la performance énergétique.



# Mieux habiter son logement



**Orléans s'attache à améliorer la qualité de vie en ville en soutenant la rénovation énergétique des logements et le remplacement des dispositifs anciens de chauffage au bois, mais aussi en favorisant des constructions plus économes en énergie et plus adaptées au changement climatique. Mieux habiter à Orléans, c'est aussi encourager la mixité sociale dans des quartiers conçus ou réaménagés pour mieux vivre ensemble.**

## Ma Métro rénov' à votre service



1 322 foyers d'Orléans ont fait appel à Ma Métro rénov' en 2025 : ils représentent 36 % des contacts de toute la métropole. Ils ont sollicité ce guichet unique mis en place par Orléans Métropole en lien avec l'Adil, pour bénéficier d'un accompagnement dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement. Ma Métro rénov' propose en effet aux particuliers une information complète, gratuite, des conseils et un accompagnement personnalisé (questions techniques, financières, juridiques...) y compris pour faire appel à une aide financière à la rénovation. Par exemple, 20 foyers (17 % du dispositif) ont sollicité, via Ma Métro rénov', une aide dans le cadre du Fonds Air Bois, afin de remplacer leur ancien appareil de chauffage au bois par un équipement plus performant, émettant moins de polluants atmosphériques. Pour se faire connaître du public, Ma Métro rénov' a également participé au salon de l'habitat, au village de la transition et à différents forums.




## Le PLUm évolue

Intégrer de nouveaux projets urbains, renforcer la préservation de la nature en ville et se conformer aux récents changements législatifs, telles sont les évolutions intégrées dans la modification du Plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm), lancée par Orléans Métropole et qui a donné lieu à une enquête publique au printemps 2025.



**41**

**façades restaurées (maintien ou remise en état historique) dans le cadre de la campagne de ravalement de façades de la Ville d'Orléans, générant une activité économique de 3 255 683 € pour un montant de subvention attribuée par la Ville de 1 216 773 €**



**204 392 €**
d'aides publiques mobilisées par Orléans Métropole

**423 515 €**
d'aides financières de l'agence nationale de l'habitat (ANAH)

## Le secteur Carmes -Madeleine poursuit sa mue

Destiné à améliorer la qualité de vie des habitants du quartier, le programme de rénovation du secteur Carmes-Madeleine doit aussi permettre de restaurer son attractivité, celle de ses commerces et de donner une nouvelle dynamique au site de l'ancien hôpital Porte Madeleine. Le programme concerne notamment l'amélioration de l'habitat ainsi que la lutte contre l'habitat indigne en mettant à la disposition des propriétaires des dispositifs d'accompagnement. Ainsi, dans le périmètre du quartier des Carmes, 192 immeubles ont été visités afin de mieux connaître le parc et identifier les logements à traiter. Entre 2019 et 2025, 291 logements ont été rénovés et 38 copropriétés ont sollicité une subvention pour la réalisation d'un diagnostic technique global (DTG) ou pour la rénovation des parties communes. Enfin, deux dossiers ont été présentés en commission d'étude de la rénovation énergétique du bâti patrimonial.

## L'aménagement du futur jardin public, nommé Élisabeth Vigée Le Brun, a pris forme à La Source

Débuté en 2025 dans le cadre du programme de renouvellement urbain Anru 2, l'aménagement du futur jardin public a pris forme à La Source. D'une surface de 5 000 m², le jardin se découpe en espaces distincts : circuit pour la pratique du vélo par les enfants ; prairie mellifère ; pelouses pour la détente ; esplanade dédiée aux événements avec un arbre remarquable ; promenade ; espace de jeux de glisse et de grimpe pour tous les âges ; espace libre dédié aux jeux de ballon. Enfin, le mail dans la continuité de l'allée des Genêts, est doté d'agrès de sports.



**Le 3 octobre a été posée la première pierre de la future résidence Borde aux Mignons, le long de l'avenue Wichita dans le quartier de l'Argonne : une petite résidence intergénérationnelle de 41 logements, articulés autour d'un espace central propice à la convivialité.**





**800 000€ HT**
Coût de l'opération, pris en charge par la Ville et la Métropole, avec subventions de l'Anru (25%) et de la région Centre-Val de Loire.

# Mieux se déplacer

**Privilégier les transports en commun et les déplacements à pied ou à vélo concourt à l'amélioration de la qualité de l'air et à la décarbonation des déplacements, responsables en France de 25% des émissions de GES. C'est aussi très bon pour la santé !**
**Dans cet objectif, la Ville soutient la politique métropolitaine qui encourage l'usage des transports en commun et s'attache à mieux répondre aux besoins des usagers actuels et futurs.**



## TAO au plus près des attentes des voyageurs

Mise en œuvre en 2025, la nouvelle délégation de service public a pour objectif une augmentation de 20% de la fréquentation des transports en commun d'ici 2030. De nouveaux services sont entrés en vigueur dès juillet : tarification simplifiée, multimodale et solidaire, car basée sur le quotient familial ; création de RésaNuit, transport à la demande Résa Tao qui fonctionne 7 jours sur 7 et 24h sur 24 ; créations et prolongations de lignes et renforcement des fréquences ; améliorations des lignes scolaires et de la desserte des zones d'activités...
Dans la perspective de réunir à terme dans une Maison des mobilités les acteurs et les informations relatives aux services de mobilité, un bus des mobilités a été mis en place en 2025 pour aller à la rencontre du public à l'occasion d'événements spécifiques sur l'ensemble du territoire.
Enfin, les conditions de sécurité et de tranquillité à bord des trams et des bus s'améliorent grâce au renforcement des effectifs de Keolis et à l'appui de la police municipale intercommunale des transports. En complément, une nouvelle version de l'appli TAO dispose d'un bouton SOS pour renforcer la sécurité des usagers, en leur permettant de signaler toute situation d'insécurité.



Pour ce qui concerne les mobilités douces, un nouveau service -FlexO- remplace Vélo+ et propose une flotte de 650 vélos à assistance électrique en libre-service : avec en moyenne plus de 26 000 trajets réalisés chaque mois, FlexO a rencontré un franc succès dès sa mise en service.

Fréquentation des transports en commun TAO

**35 Millions**

de voyages en 2025 sur le réseau TAO avec 34,1 millions réalisés en tram, bus, transports à la demande

**0.9 millions**

en vélos dont 70% réalisés avec le service FlexO






## Faciliter le développement du fret

Une concertation publique a été réalisée en début d'année dans le cadre du projet de Chantier de transport combiné (CTC) de l'Orléanais à Fleury-les-Aubrais.
Situé à proximité d'un pôle industriel et logistique et d'un accès autoroutier, le CTC assurera le transfert de contenants (semi-remorques, conteneurs maritimes, citernes) remplis de marchandises entre la route et le rail et inversement. En forte croissance en France, le transport combiné contribue à diminuer de manière significative le nombre de camions sur les routes : 1 train de fret représente en moyenne le chargement de 40 camions, consomme six fois moins d'énergie et émet neuf fois moins de CO2.



**Organisée dans le cadre de «Mai à vélo», une journée dédiée à la pratique du vélo a proposé, place du Martroi, de nombreuses animations: balades pour découvrir les aménagements cyclables, initiations à la pratique du vélo, jeux pour petits et grands…**



## Une nouvelle navette en centre-ville

Plus lisible et adaptée aux besoins des usagers, la nouvelle ligne 20 remplace désormais les lignes L et O, peu fréquentées. Accessible les mercredis, vendredis et samedis de 9h à 18h, avec un passage toutes les heures, elle contribue également à soutenir la fréquentation commerciale.



### SE FAMILIARISER AVEC LE VÉLO

Dans le cadre du budget participatif, un circuit de maniabilité à vélo a été réalisé à La Source, pour initier les enfants à la pratique du vélo et à la sécurité routière. Un circuit proposé par le club de cyclotourisme L'Étape sologne.

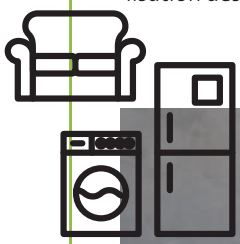
# La propreté c'est l'affaire de tous

**La qualité de vie au quotidien passe à la fois par un espace public propre mais aussi par une gestion des déchets optimisée. Autant de domaines où la Ville d'Orléans et Orléans Métropole agissent, tant pour sensibiliser que pour contrôler les comportements inciviques.**




## Une brigade pour lutter contre les incivilités

Créée en 2025, la Brigade de l'environnement veille et lutte contre les dépôts sauvages d'ordures sur la voie publique. Ces comportements inciviques ont de nombreuses conséquences : pollution visuelle, nuisances olfactives, mais surtout risque sanitaire lié à la prolifération de nuisibles (rats, pigeons...). La Brigade est composée de quatre agents assermentés qui patrouillent dans les quartiers et s'appuient sur neuf caméras de surveillance leur permettant de visualiser les infractions. Des caméras régulièrement déplacées dans un souci d'efficacité et de réactivité.
La Brigade assure également une mission de sensibilisation des habitants à d'autres questions environnementales problématiques sur l'espace public : respect des règles d'hygiène (urine, crachat, jet de papier et de mégot...) ; respect de la réglementation des parcs et jardins (déjections canines, véhicules non autorisés...) ; nourrissage des nuisibles (pigeons...) ; mécanique sauvage ; dépôt de produits dangereux (huiles, produits toxiques)...





## Stop aux dépôts sauvages

Dans le cadre de son plan de lutte contre les dépôts sauvages à proximité des points d'apport volontaire, plusieurs actions ont été mises en œuvre : ajout de capacité de stockage, aménagement de pédales d'ouverture et de trappes de plus grande taille, incitation visuelle, plus grande fréquence de lavage des bornes et des cuves, ou encore passage à la gratuité de la collecte des objets volumineux.
De plus, une nouvelle campagne de sensibilisation aux déjections canines dans l'espace public a été réalisée, incitant les propriétaires de chiens à utiliser les distributeurs de sacs et les canisites.




## Personnalisés pour plus de clarté

Deux points d'apport volontaires du quartier Madeleine ont été habillés sur le thème du sport. Une démarche ludique destinée à inciter les utilisateurs à bien trier leurs déchets et à ne pas les abandonner sur la chaussée.



**C'est une innovation écologique et ingénieuse qu'Orléans expérimente: l'écogum permet de détruire les chewing-gums, grâce à une solution de nettoyage basée sur un dérivé du sucre de betteraves complètement biodégradable.**

### EN BREF

51 000 mégots, soit plus de 7 kg collectés dans le cadre de l'opération Orléans ville propre organisée le 24 mai 2025



## FÊTE DU TRI

**Depuis huit ans, la Fête du tri donne une seconde vie aux objets inutilisés, avec une grande vente solidaire dont le bénéficiaire, en 2025, était Esope. Cette épicerie sociale et solidaire lutte contre la précarité estudiantine en proposant la vente de denrées alimentaires à moindre coût.**



# Déchets, une palette d'actions complémentaires



## ∫ Le tri des biodéchets se généralise ∫

Depuis de nombreuses années, Orléans Métropole et la Ville d'Orléans incitent les habitants à composter leurs biodéchets, en proposant des solutions adaptées aux différentes typologies d'habitat : mise à disposition gracieuse de composteurs individuels, sites de compostage partagé en pied d'immeuble ou compostage de quartier... Une démarche complétée par la sensibilisation des habitants à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
C'est dans ce cadre que la Métropole a décidé de généraliser, à l'ensemble de l'intramail, l'installation de bornes d'apport volontaire destinées aux déchets alimentaires : 53 étaient en place fin 2025, avec une collecte réalisée deux à trois fois par semaine par les Cycloposteurs.
De même, six nouvelles résidences ont été équipées en composteurs par Orléans Métropole, en partenariat avec les Résidences de l'Orléanais, avec un suivi des sites réalisé par les Cycloposteurs.



**ÉLECTRIQUE**

**Une calèche à assistance électrique a sillonné des rues du centre-ville lors des fêtes de Jeanne d'Arc et du marché de Noël, pour collecter les déchets. Une collecte hippomobile déjà expérimentée en 2023 et 2024 dans l'objectif d'aller vers les visiteurs pour les encourager au tri.**

**250**
composteurs individuels
**mis à disposition des Orléanais résidant en pavillon avec jardin en 2025**



**45%**
des foyers individuels équipés, en composteurs sur l'ensemble de la Métropole

**11**
nouveaux sites de compostage partagé en pied d'immeuble installés à orléans

**20**
sites de compostage partagé de quartier
**animés sur Orléans par des citoyens engagés soutenus par les services d'Orléans Métropole**



**119**
tonnes de déchets alimentaires collectées à vélo
**par les Cycloposteurs dans l'hypercentre d'Orléans, déchets alimentaires valorisés en compost**



## ∫ Stop au gaz hilarant ∫



Face à l'augmentation de la consommation de protoxyde d'azote ou « gaz hilarant », la Ville s'est mobilisée pour enrayer ce phénomène. Un arrêté interdit la vente ainsi que la détention de cartouche, sauf pour les professionnels qui peuvent le justifier. Une démarche à la fois préventive pour les plus jeunes mais qui tient aussi compte du risque d'explosion et du coût du traitement des cartouches, nécessitant de faire appel à une entreprise spécialisée pour la collecte, l'extraction du gaz et la valorisation des contenants (150 000 €).



## ∫ Composter dès la maternelle ∫

Le 4 juin a eu lieu l'inauguration du nouveau site de compostage de l'école maternelle Bénédicte Maréchal (Saint-Marceau), qui accueille le centre de loisirs chaque mercredi matin. Cette station figure parmi les quatre nouveaux accueils de loisirs équipés en 2025 pour sensibiliser les plus jeunes au tri des déchets alimentaires.



### ZÉRO GASPI

**207 élèves orléanais, provenant de huit écoles ont participé à la 4e édition de l'opération « Génération zéro gaspi » de sensibilisation au tri, à la valorisation des déchets, au réemploi, au compostage et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.**



### UN SITE INTERNET

**Sur le site triermondechet.orleans-metropole.fr, il est possible de visualiser très rapidement les points d'apport volontaire et les composteurs à proximité. Le site rappelle aussi les jours de collecte des déchets.**




### VIE D'ORDURES

**Proposée aux Archives municipales et métropolitaines, l'exposition « Vie d'ordures 1790-1980 » raconte l'évolution de la gestion des déchets depuis plus de deux siècles et la nécessaire adaptation de la Ville aux enjeux sanitaires et environnementaux au fil des époques.**




18 Renaturer la ville
20 Préserver le patrimoine végétal
24 Mieux connaître et faire connaître




# 2 Une ville jardin

**OBJECTIF**

**Faire d'Orléans une ville jardin, hautement végétalisée favorable à la biodiversité et permettant aux habitants de mieux vivre notamment les chaleurs estivales.**

**INTENTION**

**Développer la place de la nature en ville, c'est à la fois accroître les surfaces végétalisées en tenant compte de la transition climatique, tant dans la gestion de la ressource en eau que de la résistance au réchauffement. C'est aussi veiller à leur entretien dans une démarche qui préserve et favorise la biodiversité. Autant de contraintes qui contribuent grandement à une meilleure qualité de vie en ville.**

près de **25 ha** végétalisés

et

environ **9 500 m²** de sols désimperméabilisés en 2025

# Renaturer la ville

**En aménageant des parcs urbains et des jardins publics, en intégrant des espaces végétalisés dans chaque projet d'urbanisme ou en implantant dès que possible des végétaux en pleine terre, Orléans accroît la place de la nature en ville.**

## La microvégétalisation se déploie

Depuis 2023, le programme de microvégétalisation de la Ville se déploie, dans l'objectif d'une centaine de points végétalisés dans tous les quartiers d'ici 2026. Autant d'espaces où les sols seront désimperméabilisés et replantés, en pleine terre, avec au moins deux strates de végétaux. Ce programme contribue à la fois à rafraîchir les rues et au développement de la biodiversité. En 2025, 20 micro végétalisations ont été réalisées, sur une surface totale de 1964 m². 29 arbres ont été plantés et 12 micro végétalisations en pied de façade ont été réalisées.

Par exemple, sur la place Saint Laurent, les travaux réalisés permettent de récupérer les eaux pluviales et deux arbres ont été plantés sur une place entièrement pavée. Il en est de même pour le parvis de l'école Théophile-Naudy.









### HOMMAGE

Le baptême de cinq roses célébré le 20 juin 2025 au Parc floral restera un instant symbolique pour Jean-Paul Imbault, qui s'est éteint début juillet. Adjoint au maire délégué à la ville jardin, il a été l'un des grands architectes de la transformation verte d'Orléans : il a porté une politique paysagère ambitieuse, fondée sur l'excellence horticole, l'adaptation climatique et la transmission. Sous son impulsion, près de 130 000 m² d'espaces ont été réaménagés depuis 2020, donnant naissance à une ville plus respirable, plus belle, plus résiliente.

## Pour des rues plus vertes



Le programme “Embellissons nos rues” a été repensé pour mettre davantage en valeur l’impact de la végétalisation sur le cadre de vie (rafraîchissement, participation citoyenne…), au-delà de l’embellissement de l’espace public. Il est devenu “Verdissons nos rues” et permet aux habitants de végétaliser leur pied de façade sur l’espace public. Au total, depuis 2023 et après analyse technique par les services, 55 micro végétalisations ont été implantées en pied de façade des habitations particulières. En outre, 52 fosses ont été réalisées en régie par les services de l’espace public, amenant un total de 107 adresses végétalisées fin 2025. Des ateliers avec les habitants ont été réalisés dans les quartiers et un site a également été identifié sur le secteur Madeleine pour faire l’objet d’une végétalisation participative début 2026.

## Un nouveau départ pour les Jardins ouvriers

La Ville d’Orléans a pris en charge les travaux de réhabilitation des jardins ouvriers et familiaux situés chemin de la Procession. Désormais, l’Association orléanaise pour les jardins ouvriers et familiaux (Aojof) dispose de 35 parcelles, contre 24 à l’origine. Chacune est dotée d’un cabanon et d’une cuve de récupération d’eau de 1 000 litres. Les allées et une partie des clôtures ont été refaites, avec la création d’une nouvelle canalisation d’eau potable. Enfin, des massifs mellifères et comestibles (plantes aromatiques) ont été aménagés afin de favoriser la pollinisation.



Coût des travaux
320 000 € TTC



## Les abords de la cathédrale repensés

Bien au-delà du jardin de l’Évêché, classé au titre des Monuments historiques, ce sont tous les abords de la cathédrale qui ont fait l’objet d’un réaménagement. Du côté de la rue Saint-Pierre-Lentin, la chaussée a été repavée et les stationnements anarchiques supprimés. L’accès au parking souterrain a été agrémenté d’une pergola et d’un solarium et le parking a été repeint, après des travaux d’étanchéité sur le parvis. Sur la place du cardinal Touchet, les arbres dépérissants ont été remplacés et au croisement avec les rues Robert-de-Courtenay et Saint-Étienne, une aire de jeux ombragée a été aménagée. Quant au jardin de l’Évêché, il a été restauré dans son style 19e siècle, avec plantation de taupières en cônes, parterres de gazon, renouvellement partiel du double alignement de tilleuls et plantation d’un arbre remarquable acer rubrum « October Glory ». Enfin, la rue Robert-de-Courtenay a été pavée. Elle est désormais piétonnisée.





# Préserver le patrimoine végétal

**Protéger le patrimoine arboré car il est précieux, notamment en ville, mais aussi décliner collectivement toutes les actions contribuant à une plus grande biodiversité végétale et animale figurent parmi les priorités de la Ville.**

## Une initiative engagée pour l'environnement

Impulsée par la Ville d'Orléans, Urgence Biodiv' a pour vocation de rassembler les acteurs du territoire engagés dans la préservation du vivant – élus, associations, scientifiques, entreprises engagées… L'objectif est de construire collectivement un plan d'actions en faveur de la préservation de la biodiversité. La démarche s'est concrétisée en 2025 par l'organisation de deux rencontres, l'une le 30 janvier et la seconde le 25 avril, qui ont permis à la fois de partager expériences et bonnes pratiques et d'instaurer une dynamique d'entraide et de collaboration. Concrètement les échanges ont abouti à la création d'un comité ad hoc chargé de coordonner et de suivre les actions définies et des premiers engagements ont été pris :

- aménager, gérer et animer le site naturel de Pont aux Moines, à Mardié et Chécy ;
- protéger les sternes de Loire ;
- nouer un partenariat pluriannuel avec le Conservatoire des Espaces Naturels Centre Val de Loire ;
- nouer un partenariat pluriannuel avec Loiret Nature Environnement.

Le cycle Urgence Biodiv' a vocation à se poursuivre afin d'enrichir un plan d'actions biodiversité local, destiné à structurer, rendre lisible et amplifier l'ensemble des actions menées pour préserver la biodiversité sur le territoire orléanais.





### BIODIVERSITÉ

**Une étude a été réalisée sur les arbres de trois parcs et jardins de la Ville – parc Pasteur, jardin des plantes et jardin de la Vieille-Intendance – pour observer la biodiversité potentielle liée aux habitats d'espèces situés sur les arbres (dendromicrohabitats). 564 arbres ont été observés et 344 se sont avérés être des arbres habitats, soit plus de 60 % des arbres de ces trois espaces.**

### PROTECTION

**En mars 2025, une collaboration avec Loiret Nature Environnement a permis de maintenir une cavité à noctules communes (chauve-souris protégée au niveau national) sur un platane du quai St-Euverte. Cet arbre, malade, devait être abattu pour des raisons de sécurisation du site. Il a finalement été taillé en arbre totem (suppression de la totalité des branches) afin de maintenir la cavité à chauve-souris et supprimer tout risque.**





# Priorité aux arbres

Pour préserver, entretenir et déployer son patrimoine arboré, la Ville s'appuie sur plusieurs outils : Charte de l'arbre urbain, barème de l'arbre permettant de chiffrer la valeur d'un arbre, selon son âge, son essence et son emplacement, et ainsi évaluer les dommages causés par des opérateurs intervenant à proximité. De plus, un suivi régulier des arbres est assuré par les agents de la Ville qui ajustent notamment les périodes d'élagage pour protéger la microfaune et la nidification. Chaque arbre mort, dépérissant ou endommagé accidentellement est remplacé par deux arbres aux essences choisies afin de « planter le bon arbre au bon endroit » : il s'agit de prendre en compte le climat et son évolution, les dimensions souterraine et aérienne disponibles pour l'arbre, sans oublier l'importance de diversifier les essences et de limiter les interventions telles que les tailles, qui traumatisent l'arbre et ont un coût pour la collectivité.
Ce renouvellement s'inscrit dans une démarche globale de diversification végétale (prairies, massifs, arbustes, bulbes...), favorisant ainsi le développement de la biodiversité.
Enfin, l'arrosage du Parc floral par les eaux usées de la station d'épuration de La Source, permet d'assurer une continuité même en cas de canicule et limite le stress hydrique pour les végétaux.



Cinq arbres ont été plantés au parc Léon-Chenault le 21 mars. L'opération, initiée par le comité de quartier Saint-Marceau a mobilisé 250 élèves des six écoles du secteur. Avec des espèces sélectionnées pour leurs qualités environnementale et esthétique, et leur résistance à la sécheresse.

## Patrimoine arboré

**30 000**
arbres

**9 347**
arbres ont fait l'objet d'une intervention (5447 en 2024), dont 55% réalisées en régie, soit une hausse d'activité de 53%.

**208**
arbres abattus par l'équipe du patrimoine arboré uniquement (357 en 2024) pour des raisons sécuritaires (arbres morts, malades ou dangereux).

**751**
arbres ont bénéficié d'un suivi mécanique et phytosanitaire par un expert en arbre d'ornement

**1 458**
nids de chenilles processionnaires du pin traités, sur les arbres de l'espace public (1 414 en 2024)

**167**
demandes traitées pour répondre au mieux aux administrés: interventions, sensibilisation...

**135**
arbres plantés pour remplacer les arbres abattus directement par l'équipe du patrimoine arboré hors projets sur parkings, cours oasis, création de jardin... (215 en 2024).

**24**
arbres concernés par l'établissement d'un rapport barème de l'arbre, dont 18 arbres évalués pour dommages par un tiers identifié pour un montant total des dommages évalué à 91579 € (11 arbres en 2024) et 6 arbres évalués afin de proposer un outil de sensibilisation auprès d'opérateurs devant intervenir à proximité de ceux-ci.

Dans le cadre des requalifications 2025, plantation de

**70**
arbres et

**1 532**
plants forestiers.



## Roseraie Jean-Dupont : vers un site conservatoire

Un vaste projet de restauration et de valorisation de la Roseraie Jean-Dupont a été engagé en 2025 par la Mairie d'Orléans avec la participation de l'association Les Amis des Roses Orléanaises. Cette roseraie unique est située aux abords du parc Léon-Chenault et adossée à l'église Saint-Marceau sur une surface de plus de 2 000 m². Créée en 1995, cette roseraie est dédiée aux variétés orléanaises ; elle préserve et valorise 189 variétés de roses anciennes. Les travaux prévoient un nouvel aménagement paysager d'inspiration anglaise et contribuent à la mise en valeur d'un patrimoine horticole d'exception. Avec ce projet qui conjugue préservation de la biodiversité et du patrimoine végétal et gestion durable, la Mairie d'Orléans vise la labellisation « Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées » (CCVS).

## Un jardin renouvelé

Dans le cadre de la restructuration du site Bel Air, la Mairie d'Orléans a débuté en novembre 2025 les travaux de réaménagement du jardin afin d'améliorer sa visibilité et son accessibilité. L'aménagement du jardin a été pensé pour proposer :

- Un espace de détente et de loisirs, avec trois aires de jeux adaptées aux différents âges
- Un jardin naturel favorisant la diversité végétale
- Une promenade sous les arbres, intégrant une passerelle suspendue accessible aux personnes à mobilité réduite

Le projet comprend également un plan de gestion et de renouvellement des arbres présents sur le site. Seize arbres, fragilisés par le temps et un développement contraint seront remplacés par de nouvelles essences mieux adaptées aux conditions climatiques et à la nature des sols.





**9**

**espaces verts labellisés Écojardin, mettant en valeur les pratiques vertueuses en matière de gestion environnementale: parc de la Fontaine-de-l'Étuvée, Jardin des plantes, cimetière de Saint-Marceau, cimetière végétalisé de La Source, parc Berthe-Morisot et Parc floral de La Source et, en 2025, Cimetières des Aydes, Saint Marc et Grand cimetière.**



**Dans le cadre de l'agrandissement du cimetière de La Source 18 arbres et 150 m² d'arbustes et de vivaces ont été plantés.**



**Le Jardin de l'Hôtel-Dieu a ouvert au public à l'été 2025 sur le site Madeleine. Conçu comme un îlot de fraîcheur, encadré par le mur d'enceinte et la façade Est de l'Hôtel-Dieu, le jardin de 2650 m² accueille notamment, une pelouse arborée, des brumisateurs, des bancs, un jardin médicinal ainsi qu'une aire de jeux avec des toilettes publiques. Il a fait l'objet d'un atelier de plantation avec les écoles du quartier.**

# Le Parc floral fortement engagé en faveur de la défense de la biodiversité



Organisé sur 35 hectares, le Parc floral propose à ses visiteurs 19 jardins d'exception (pelouses, roseraie, jardin d'iris, de dahlias, de clématites, vivaces). Il présente la singularité d'intégrer des espèces exotiques et une mini-ferme pédagogique, conservatoire des races du Centre Val de Loire.

Il a, en 2025, reçu 150 000 visiteurs : une fréquentation record pour le site le plus visité du Loiret. Accueillis dans le cadre scolaire, 8 000 enfants ont suivi les animations pédagogiques de sensibilisation à la biodiversité. Le Parc dispose en effet d'un espace dédié aux animaux de médiation, conçu pour accompagner les actions pédagogiques, ce qui permet d'offrir aux jeunes visiteurs une approche immersive et interactive.

Parmi les nouveaux aménagements, un verger a été créé, en 2025, ainsi qu'une sphère géante, installée à l'entrée pour le salon des arts du jardin. Dans la serre aux papillons, un muret a été construit près du bassin et 70 nouvelles plantes décoratives, fruitières et mellifères sont venues agrémenter le décor.

De plus, les bassins ont été entièrement rénovés, avec un circuit fermé pour l'eau et des systèmes de filtration. Le Parc floral s'attache à préserver et enrichir la biodiversité, en intégrant les pratiques respectueuses de l'environnement. Son entretien repose sur une gestion différenciée des espaces verts, un plan de régénération arboricole et l'utilisation de méthodes naturelles favorisant un écosystème équilibré.

Reconnu « jardin remarquable », le Parc a obtenu le label « écojardin », pour son engagement dans une gestion écologique globale et durable de ses espaces naturels.



## GESTION DES EAUX

**Plus de 200 000 m³ d'eau provenant des stations d'épuration d'Orléans Métropole ont été réutilisées pour arroser le Parc floral ou encore l'hippodrome de l'Île Arrault et les équipements voisins.**

## Le parc floral en chiffres

- **500 000** bulbes
- **près d'1** millier de rosiers
- **2** poneys
- **10** flamants du Chili
- **2** ânes
- **6** paons bleus et blancs
- **3 000** végétaux plantés pendant l'hiver
- **2** collections végétales, iris et clématites
- **10** cailles de Chine
- **45** poules
- **15** événements par an (spectacle jeune public, festival de musique, conférences, week-ends thématiques, salons pro)
- **120** espèces de papillons
- **160** perruches exotiques
- **2** rapaces (1 petit-duc de Grant, 1 chouette Ninoxe)

# Mieux connaître et faire connaître

**Nombreux sont les événements en faveur de l'environnement proposés au public par la Ville d'Orléans et ses partenaires, afin de lui apprendre à mieux connaître pour mieux préserver l'environnement et la biodiversité.**







## Un Festival de Loire engagé

Grand rendez-vous festif et populaire autour de la Loire, le Festival de Loire 2025 a rassemblé 550 000 visiteurs du 24 au 28 septembre. Un rendez-vous incontournable pour les amoureux de la Loire qui ont pu apprécier de nombreuses animations, notamment au sein du Village des découvertes. Réparti en 3 quartiers distincts, cet espace à la fois convivial, instructif et familial invitait les enfants à explorer en s'amusant et les adultes à approfondir leurs connaissances sur diverses thématiques en lien avec la Loire.

Avec plus de 7 500 scolaires inscrits, le Village des découvertes a connu un succès inédit. Un signe fort de la capacité du Festival à transmettre et éveiller la curiosité des plus jeunes autour de la biodiversité et de l'histoire fluviale. Les balades en bateau ont elles aussi rencontré un bel engouement, avec 7 000 visiteurs embarqués au fil de l'eau.

Au sein du Village des découvertes, le Village Plouf installé dans le jardin Hélène-Cadou était dédié à la sensibilisation au risque inondation. Il s'agissait, à travers une approche ludique et pédagogique, d'améliorer la compréhension des visiteurs – petits et grands – autour des mécanismes des crues, de les aider à adopter les bons réflexes en cas d'alerte, et de leur faire découvrir les dispositifs mis en œuvre pour protéger les habitants et le territoire.

De même, le Labo des curiosités, coordonné par le MOBE, était dédié à la sensibilisation et à la médiation scientifique et environnementale, afin d'éveiller la curiosité des visiteurs autour de sujets tels que la biodiversité aquatique et des zones humides, la faune et la flore, le fonctionnement du fleuve, le réchauffement climatique, ou encore le cycle de l'eau. Autour d'animaux naturalisés, de spécimens de plantes, de maquettes, de capsules vidéos, d'ateliers interactifs, de démonstrations, plus de 20 structures expertes en environnement, associations, institutions, centres de recherche sont allés à la rencontre du public.

## Chiffres clés Festival de Loire 2025

**240**
bateaux

**7 400**
scolaires

**700**
mariniers

**550 000**
visiteurs

**7 000**
balades bateaux

**95**
exposants

**400**
artistes

**77**
groupes et compagnies artistiques



## Fréquentation du MOBE

**61 595**
personnes



# Partager

Le MOBE a fêté en 2025 ses 200 ans. 200 années consacrées à la conservation et à la transmission au plus grand nombre des connaissances sur le vivant.

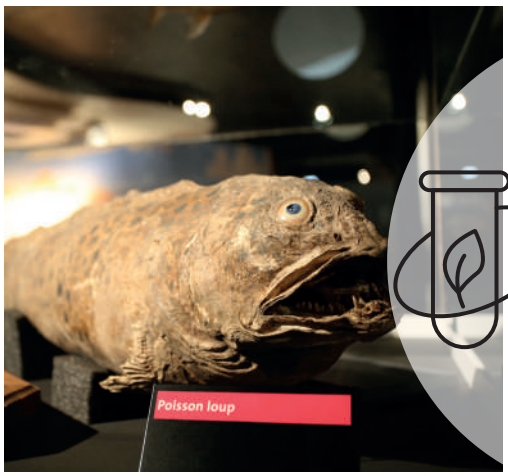
Pour son anniversaire, le MOBE a proposé un parcours inédit et éphémère, du 11 octobre au 31 décembre 2025, à travers un dispositif exceptionnel sur l'ensemble du musée : un parcours explorant les enjeux scientifiques, patrimoniaux et sociétaux liés à la biodiversité et aux collections naturalistes.

Par ailleurs, une grande exposition temporaire a été proposée "Odyssée, des récifs aux abysses", permettant d'aborder les multiples facettes du vivant, mais également des enjeux environnementaux d'aujourd'hui comme le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la pollution au plastique, la surpêche...

De même, une nouvelle bibliothèque a ouvert ses portes, avec une offre de lecture autour des sciences et de l'environnement accessible gratuitement : sciences naturelles et de l'environnement, mais aussi regard des sciences humaines sur les sciences naturelles.

De plus, le MOBE a engagé un partenariat stratégique avec l'Université d'Orléans visant à rapprocher le monde académique et le grand public autour des enjeux scientifiques contemporains. Une coopération dans le cadre du projet national Sciences avec et pour la société (SAPS), afin de renforcer les interactions entre la recherche, la formation et la médiation scientifique.

Enfin, le MOBE s'est largement investi dans le Village des découvertes proposé lors du Festival de Loire.




**11 727**
participants individuels aux ateliers et visites loisirs et
**12 841**
visiteurs en groupe



Association
BEAUVAL
NATURE
pour la Conservation
et la Recherche

## Des engagements collectifs et internationaux




Au-delà des actions menées directement sur son territoire, la Mairie d'Orléans s'implique plus globalement dans des projets internationaux en faveur de la préservation des espèces et des milieux naturels. Depuis 2022, elle est associée, avec « Beauval Nature », au projet « Help Congo » avec, pour 2025, un plan d'action intitulé « Plages propres et protégées » : un plan qui permet à la fois de sensibiliser les populations et d'améliorer leur milieu de vie.
L'association a également accompagné le Parc floral pour la prise en charge de la faune en captivité : aménagements du parc animalier, conseils et recommandations. Elle est aussi engagée dans la sensibilisation des Orléanais à la préservation de la biodiversité locale, notamment en lien avec le MOBE.
Par ailleurs, un partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) couvre la préservation des espèces et des milieux naturels dans le cadre du projet « Agir Sénégal », pour la gestion de trois réserves communautaires et d'une forêt classée, Kousmar, principal site du faucon crécerelle. Plus localement, le partenariat prévoit le recensement des oiseaux sur les parcs Pasteur et Morisot en vue de leur classement en refuge LPO. L'association participe aussi aux 24h de la biodiversité, ainsi qu'à la formation du MOBE sur les sciences participatives, ou encore aux animations dans les écoles.
Enfin, la Ville est partenaire d'Apus Apuces, centre de soins basé à Combreux qui recueille de la faune sauvage du Loiret, trouvée blessée. La collaboration prévoit la mise à disposition, au Parc floral, d'une volière de relâché et le support des soigneurs animaliers, pour la surveillance et le nourrissage des oiseaux, avant de permettre leur retour à la vie sauvage.


© Apus Apuces

## LES SUPERS HÉROS DE LA BIODIVERSITÉ

C'est sur le thème «rencontrez les supers héros de la nature» que se sont déroulées les 24h de la biodiversité le 15 juin 2025. Une 7e édition pour laquelle la Ville d'Orléans a proposé un large programme d'animations ludiques, sensibles et originales et d'ateliers immersifs avec le MOBE, Loiret Nature Environnement, la Ligue pour la protection des oiseaux, le campus Mouillère, Artefacts ou encore l'association à vocation caritative Génération multivers.

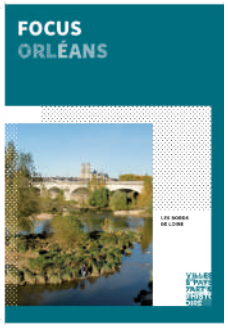





## FÊTES DE JEANNE D'ARC

**Partie intégrante du patrimoine et de l'histoire d'Orléans, les Fêtes de Jeanne d'Arc commémorent chaque année l'engagement au service de l'intérêt collectif. Cet événement, inscrit depuis 2018 au Patrimoine culturel immatériel de la France, perpétue la mémoire, à travers dix jours de festivités qui mêlent traditions civiles, militaires et religieuses. Un événement patrimonial mais aussi vertueux en matière de respect de l'environnement.**

# Un label au service d'une meilleure connaissance du territoire




Orléans a renouvelé, avec le ministère de la Culture, la convention Ville d'art et d'histoire pour 10 ans (2025-2035), afin de poursuivre un travail engagé depuis 2009 permettant de valoriser et protéger son patrimoine. Grâce à un service dédié, il s'agit de contribuer à l'explication du paysage ligérien, de son histoire, de sa faune et de sa flore, en proposant des visites guidées et des publications : Focus Bords de Loire et La Loire au XVIe siècle. Des actions qui permettent de sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et à la manière dont le paysage a été façonné au cours des siècles.





## FERMES PÉDAGOGIQUES

**Orléans a renouvelé l'opération lancée en 2023 d'une ferme pédagogique installée tout l'été dans les parcs et jardins de la Ville : l'occasion d'observer près de 40 animaux différents – vache, bœuf, âne, cheval de trait, chèvres, moutons, poules, dinde, dindon, cailles, canards, oies, lapins, cochons d'inde, colombes…**




30 Se préparer à la crise
32 Pour un territoire toujours plus résilient
34 Se prémunir du risque canicule




# 3 Une ville organisée face aux risques

**OBJECTIF**

**Connaître les risques pour mieux y faire face et les limiter**

**INTENTION**

**Une ville qui fait face aux risques, en s'organisant dès maintenant pour la gestion des crises à venir.**

Rendre la ville résiliente implique à la fois de s'organiser face à la crise, mais aussi de mieux connaître les risques pour mieux les anticiper, à l'échelle de la collectivité, des acteurs locaux et des citoyens. Il s'agit enfin d'agir sur le bien-être et la qualité de vie des habitants en réduisant les nuisances auxquelles ils peuvent être exposés : bruit, qualité de l'air...

# Se préparer à la crise




**Être prêt en cas de crise signifie avoir éprouvé l'organisation et les procédures, au sein de la collectivité mais aussi avec les partenaires institutionnels. C'est aussi sensibiliser les habitants aux bons gestes, à l'anticipation et à la connaissance des documents et dispositifs d'urgence. Enfin, c'est aussi prévoir des équipes bénévoles en mesure de participer à la prise en charge des personnes victimes.**

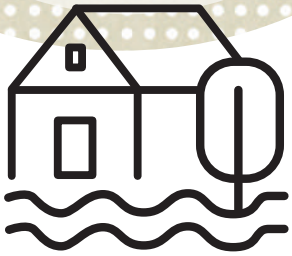
## Un nouvel exercice dédié à l'évacuation

La Ville d'Orléans continue de se préparer à la prochaine crue centennale de la Loire. En juin 2025, le processus de décision conduisant à une évacuation massive a fait l'objet d'un nouvel exercice. Dans le scénario de crue majeure de cet exercice, la Loire menaçait d'atteindre le niveau de protection du système d'endiguement du Val d'Orléans (5,6 m à l'échelle du pont George-V). La Préfète du Loiret et le Maire d'Orléans se sont accordés pour décider d'une évacuation préventive du Val d'Orléans compte tenu des enjeux (60 000 personnes en zone inondable) et des données disponibles laissant craindre, dans ce scénario, une inondation.




**700**

réponses au questionnaire, lancé début 2025 afin de contribuer à la sensibilisation au risque inondation, dont près de 270 Orléanais, la moitié habitant le quartier Saint-Marceau






## Une information renforcée à Saint-Marceau

Dans le prolongement de cet exercice, les bénévoles de la Réserve communale de sécurité civile d'Orléans se sont mobilisés pour échanger sur la meilleure manière de se préparer à la crue centennale avec les habitants du quartier Saint-Marceau, en allant à leur rencontre sur le marché de la rue Eugène Turbat le lendemain de l'exercice. À cette occasion, ils ont questionné les habitants sur leur connaissance des modalités d'évacuation, en cas d'inondation majeure de la Loire. Ils leur ont également présenté le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) et leur ont proposé de s'inscrire au système d'alerte. Une sensibilisation qui a été complétée par une réunion d'information sur le risque inondation, organisée par le comité de quartier de Saint-Marceau en présence de l'élu en charge des risques de la Ville et du service Risques et Résilience de la Délégation Générale de la Transition Écologique.

## Une large sensibilisation

À l'occasion du Festival de Loire, le premier Village Plouf du Loiret avait pour objectif de sensibiliser les visiteurs au risque inondation : composé d'une douzaine de stands pédagogiques et ludiques à propos de l'inondation, il a réuni une quinzaine de partenaires de la prévention et la gestion de crise. Le Village Plouf a accueilli plusieurs centaines d'enfants des écoles d'Orléans et des communes voisines, et autant de visiteurs du Festival pour échanger sur les zones inondables du territoire, le fonctionnement d'un barrage ou d'une écluse, les gestes de premiers secours, les éléments indispensables à mettre dans son sac pour évacuer son domicile...



# Pour un territoire toujours plus résilient

**Mieux se préparer à une situation de crise nécessite de mieux appréhender les risques présents sur le territoire – inondation, effondrement… – pour mieux en réduire la vulnérabilité.**

## Un Observatoire pour mieux connaître les risques

Mis en ligne par Orléans Métropole, l'Observatoire des risques est un site permettant à la fois de centraliser, de partager et d'améliorer la connaissance des risques majeurs sur le territoire : risques naturels (inondations, carrières, mouvements de terrain, séismes, feux de forêt, intempéries, sécheresse), risques technologiques (industriels…), risques sanitaires (épidémies, pollutions atmosphériques, sites pollués), risques sociétaux (terrorisme, cybersécurité), risques environnementaux (bruit, qualité de l'air).
L'Observatoire s'adresse à un large public : citoyens, acteurs économiques, gestionnaires des risques et décideurs politiques. Sa création s'inscrit dans le cadre du Plan climat air énergie territorial (PCAET) et de la feuille de route pour la transition écologique et énergétique.
Il offre une information fiable sous forme de contenus photographiques, d'indicateurs de suivi, de bases documentaires et de cartographies. Il permet à la fois de sensibiliser et de contribuer à la surveillance du territoire. C'est aussi un outil d'aide à la décision, à travers ses indicateurs de mesure et de suivi des risques.




### Campagne géotechnique 2025

**127** sondages et essais géotechniques réalisés

**3 115** mètres linéaires de données géotechniques

Coût : environ

**130 000 € TTC**

(hors frais aide à maîtrise d'ouvrage et maître d'œuvre)



## Sécurisation d'un bâtiment en péril

Dans la nuit du 15 au 16 juillet 2025, les services de secours ont été alertés d'un risque d'effondrement d'un bâtiment en réhabilitation situé à l'angle du boulevard Jean-Jaurès et de la rue Porte-Madeleine. Une poutre maîtresse soutenant la toiture s'est effondrée, provoquant des désordres structurels visibles. Après une procédure d'étaiement, une nouvelle expertise a permis d'évaluer l'évolution de la situation le 21 juillet. Un périmètre de sécurité a été maintenu autour du bâtiment. Le 22 juillet, la circulation du tramway a pu reprendre, ainsi que la circulation boulevard Jean Jaurès et la collecte des déchets.

# Vers la sécurisation de la rue de Bourgogne

Alors qu'en décembre 2024, la plupart des habitants de la rue de Bourgogne ont pu réintégrer leur logement, une campagne d'investigations a été lancée début janvier 2025 aux abords des numéros 17, 19 et 21 de la rue de Bourgogne. Les investigations avaient pour but de qualifier précisément le niveau de risque de mouvement de terrain, pour disposer d'éléments factuels permettant d'apprécier la nécessité de procéder au renforcement des terrains d'assise des voies publiques et de dimensionner précisément les travaux à réaliser.
Cette campagne de reconnaissance des sols s'est achevée fin mars 2025. Les conclusions ont souligné des anomalies majeures et de plusieurs types. Aussi, il a été décidé de programmer pour 2026 la mise en œuvre de travaux de confortement.



## Les grandes phases du sinistre

**Janvier 2022**
Évacuation des immeubles et sécurisation du périmètre

**24 mai 2022**
Obtention de la reconnaissance catastrophe naturelle

**Fin décembre 2022**
Fuite d'eau potable remettant en question le scénario de démolition

**Maiàmi-septembre 2023**
Judiciarisation du dossier face au blocage des assureurs puis expertise judiciaire

**2 février 2024**
la justice ordonne la démolition des immeubles sinistrés

**Juillet-août 2024**
Démolition des immeubles et évacuation des gravats

**Septembre-décembre 2025**
lancement du marché de travaux de confortement de la voirie et de l'emprise foncière laissée vacante

**juillet 2025**
rencontres avec les propriétaires les plus impactés

**Janvier–mars 2025**
3e campagne d'investigations dans l'environnement proche du sinistre

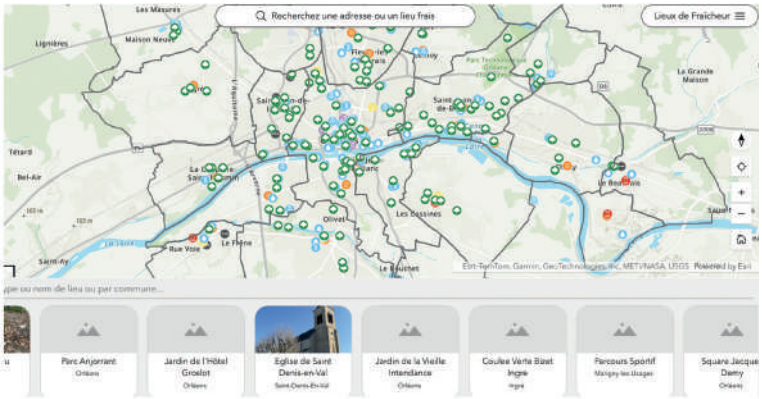
# Se prémunir du risque canicule



**Face à des périodes de fortes chaleurs de plus en plus fréquentes, du fait des évolutions climatiques, la Ville met en œuvre une palette d'actions afin de limiter les conséquences sur les Orléanais. Par exemple, elle s'attache à développer des îlots de fraîcheur, à faire connaître les lieux où l'on peut se rafraîchir et à prévenir les risques d'incendie. Elle assure aussi une veille et propose un accompagnement aux personnes les plus vulnérables.**

## Une forte mobilisation face à la canicule

Du 28 juin au 2 juillet, le Loiret a subi une vague de chaleur atypique. Elle est survenue avant la fin de l'année scolaire et a fait l'objet d'une vigilance rouge canicule. Il a donc fallu adapter non seulement l'accueil des enfants dans les crèches et centres de loisirs gérés par la Ville, mais également dans les écoles, en lien avec l'Éducation nationale. La Ville d'Orléans s'est fortement mobilisée, notamment ses équipes accueillant les enfants, les quartiers, les mairies de proximité, les musées, les piscines, les parcs et jardins. Le CCAS en particulier s'est engagé, avec l'appui des réservistes de la Ville d'Orléans, pour protéger la santé des personnes les plus vulnérables, inscrites sur son registre. Ce type d'événement est amené à être de plus en plus fréquent et long, du fait du changement climatique. Aussi, la Ville a engagé des réflexions et une expérimentation sur l'adaptation de ses services publics et de l'usage des bâtiments publics.

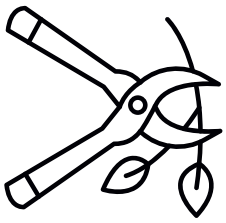



## Le CCAS veille

En cas de fortes chaleurs, le CCAS met en œuvre son Plan canicule, afin de venir en aide aux personnes les plus fragiles, notamment les personnes âgées. Celles-ci peuvent, en cas de besoin, contacter le CCAS qui s'assure en parallèle de l'état de santé de toutes celles qui sont inscrites sur le registre des personnes vulnérables en procédant à des appels quotidiens et des levés de doute à leur domicile lorsque les personnes ne répondent pas à plusieurs appels. De plus, des lieux frais – musées, médiathèques – ouvrent leurs portes, gratuitement pour les musées, et les parcs et jardins restent ouverts plus tard le soir, pour permettre aux habitants de se rafraîchir.

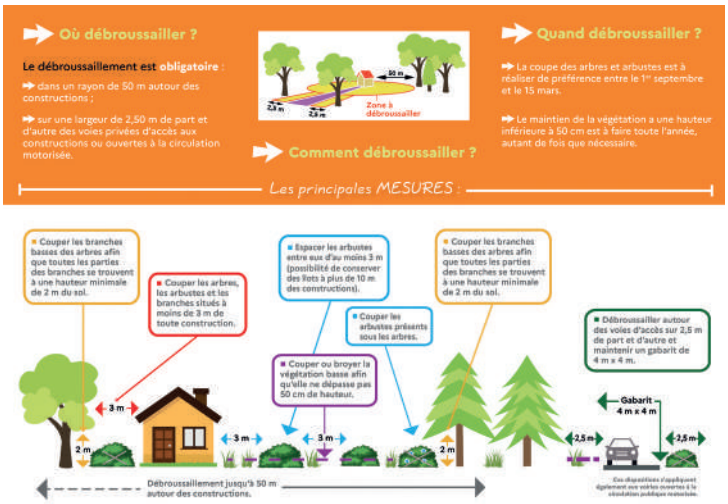
environ
**700**
personnes inscrites sur le registre





## Des nouvelles obligations de débroussaillement

Afin de prévenir le risque de feux de forêt sur le territoire, en particulier sur le massif de Sologne, de nouvelles obligations légales de débroussaillement ont été définies dans le département du Loiret par arrêté préfectoral. Pour les habitants du quartier de La Source concernés, il s'agit de réduire le volume de la végétation herbacée, arbustive et d'élaguer les arbres. Une première réunion publique organisée en septembre 2025 a été suivie d'une deuxième réunion en décembre en présence de la Préfète et du Maire d'Orléans, à l'attention des habitants de La Source concernés, afin de poser le contexte et de réfléchir collectivement à la mise en œuvre.




### POINTS D'EAU

**Une carte interactive est en ligne permettant d'identifier l'ensemble des points d'eau accessibles à Orléans.**




## Une nouvelle cour oasis

À l'été 2025, une cour oasis a été aménagée à l'école Pauline Kergomard. Ces aménagements, prévus dans la feuille de route, ont pour objectif de laisser une plus large place à la nature, d'apporter davantage d'ombre, de fraîcheur et de biodiversité au bénéfice des jeunes écoliers. De nouveaux revêtements naturels et surfaces perméables, permettent à l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol ou d'être stockée. Conçues en étroite collaboration avec les équipes pédagogiques, les élèves et les personnels des espaces verts, ces cours sont aussi l'occasion de diversifier les supports ludiques.






38 Favoriser la participation citoyenne
40 Un accompagnement à tous les âges de la vie



# 4 Une ville citoyenne et responsable

**OBJECTIF**

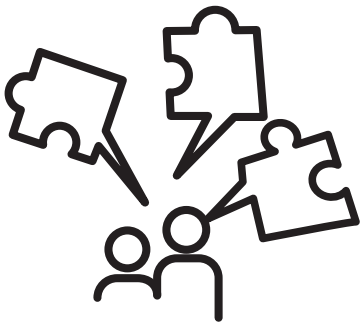
**Une ville qui donne des clés pour agir à ses habitants et soutient l'éducation à la transition écologique dès le plus jeune âge**

**INTENTION**

**Parce qu'une ville où il fait bon vivre ne peut s'imaginer que collectivement, Orléans entend favoriser la participation citoyenne, c'est-à-dire associer les habitants aux projets, leur mettre à disposition des outils pour agir et enfin leur rendre compte de ses actions. La Ville veille aussi à intégrer les enjeux de la transition à tous les âges de la vie et à favoriser le bien vivre ensemble.**

# Favoriser la participation citoyenne

**Construire ensemble la ville de demain et impliquer les habitants dans des projets qui améliorent dès aujourd'hui leur cadre de vie, telle est l'ambition de la Ville d'Orléans qui met en œuvre une large palette d'actions destinées à impulser une dynamique collective.**



## Bourgogne Village : une expérimentation participative

Dans le cadre de la requalification du quartier Bourgogne Est, l'année 2025 a été consacrée à la mise en œuvre expérimentale de préconisations citoyennes envisagées en 2024, dont un nouveau plan de circulation. Tout au long de l'année, la démarche visait à encourager les habitants et riverains à se réapproprier l'espace public et ses aménagements provisoires, afin d'exprimer ensuite leur perception des changements proposés pour réfléchir ensemble à d'éventuels ajustements. Ainsi, une permanence a été assurée à la mairie de proximité de février à avril, plusieurs rencontres ont eu lieu sur le terrain et les courriers reçus ont été traités individuellement. Enfin, l'expérimentation a été accompagnée d'un questionnaire d'évaluation ouvert à tous, dont les résultats ont été restitués publiquement lors de la réunion du 1er juillet 2025.
Par ailleurs, afin d'accompagner l'appropriation des nouveaux usages de l'espace public notamment dans les zones devenues piétonnes, cinq événements ont été organisés dans le quartier avec la participation active des habitants, des associations du quartier et de plusieurs artistes locaux : expositions patrimoniales, ateliers participatifs de peinture au sol ou encore après-midis festifs. Il s'agissait de redonner vie aux rues transformées et de poursuivre la dynamique collective enclenchée lors de la première phase de concertation.





## Budget participatif

**6**
PROJETSFINALISÉS
**finalisés en 2025 pour un montant de 217836,50€**

**6**
PROJETS INAUGURÉS
**ayant mobilisé 152 participants**

## Orléans Proximité

**43**
COMITÉS DE PILOTAGE
**organisés sur les 6 quartiers et une soirée conviviale réunissant les membres des 6 quartiers**

**9**
ATELIERS THÉMATIQUES
**proposés aux habitants**

**39**
TEMPS D'ATELIERS
**organisés sur les 6 quartiers**

**7 kg**
DE MÉGOTS
ET
**107 kg**
DE DÉCHETS
**ramassés par les habitants lors de l'animation Orléans ville propre**









### SÉCURITÉ

La sécurité routière et le respect du code de la route ont mobilisé l'ensemble des groupes d'Orléans Proximité qui ont élaboré collectivement plusieurs brochures : un livret "À pied, à vélo et à trottinette, on (se) respecte" distribué dans les écoles élémentaires d'Orléans ; sa déclinaison destinée aux adultes et un jeu de l'oie pour les plus petits, distribué dans les écoles maternelles et les centres de loisirs.

### TOTEM DU VIVANT



Inauguré le 21 mai à l'entrée du parc de la Fontaine-de-l'Étuvée, le « Totem du vivant » résulte du budget participatif. Cette œuvre, façonnée par Thomas Formont, se présente comme un signal, un repère, une invitation à connaître et à préserver ce qui nous entoure. Le projet, initié par Amae (Association pour la mémoire et l'animation de l'Est d'Orléans), a associé quelque 70 élèves de l'école Gutenberg et du centre de loisirs Les Séquoias.

### AIRE DE FITNESS DAUPHINE

Retenue dans le cadre du budget participatif 2023-2024, l'aire de fitness Dauphine a été inaugurée le 17 septembre 2025. L'aménagement de cet espace de fitness et street workout situé à proximité de l'école Bénédicte Maréchale s'adresse à des utilisateurs de tout âge. Un projet porté par l'association Avec plaisir.



# Un accompagnement à tous les âges de la vie

**Favoriser l'épanouissement et le bien-vivre en ville : Orléans déploie de nombreuses actions destinées aux tout-petits, aux aînés ou encore aux jeunes, aux familles ainsi qu'aux personnes en situation de handicap.**



**+ 24 000 €**

**apportés par la CAF aux crèches pour l'accueil et l'accompagnement des enfants porteurs de troubles : poste de psychologues et intervention d'une psychomotricienne.**
**L'intervention des psychologues a permis la prise en charge de 121 enfants accueillis dans les crèches, allant de l'observation des enfants en environnement collectif, à l'accompagnement d'enfants présentant des troubles du développement (avérés ou en stade de dépistage).**

## Améliorer en continu la qualité d'accueil dans les crèches

Un travail d'équipe a été mené en 2024-2025 dans les crèches afin de travailler sur la cohérence des pratiques et la promotion de la qualité d'accueil :

- Organisation d'une journée pédagogique sur le thème du travail d'équipe au service de la qualité d'accueil
- Élaboration d'un qualitomètre d'accueil en petite enfance : cet outil a été conçu collectivement avec les 250 agents des crèches municipales. Il permet d'auto-évaluer les pratiques professionnelles à partir des valeurs du projet éducatif et des cadres légaux, afin de prévenir la maltraitance et de renforcer la bientraitance.

Sa conception s'appuie sur une démarche collaborative menée sur l'année 2025 : séminaire, journée pédagogique, échanges de terrain et groupe de travail pluridisciplinaire. Distribué dans toutes les crèches de la Ville, il devient un repère commun pour améliorer en continu l'accueil des jeunes enfants.








La 8e Nuit du handicap, organisée par la Communauté 360 en partenariat avec la Ville d'Orléans, s'est déroulée le 14 juin, sur la place de Loire. Déambulation de super-héros, jeux de sensibilisation au handicap, flash-mob, balades en calèche, DJ… autant d'animations destinées à changer les regards sur le handicap en favorisant les rencontres, le dialogue et le vivre-ensemble.

## Accompagner les aînés

Engagé auprès de ses aînés, le CCAS d'Orléans a pour mission de favoriser leur maintien à domicile et de rompre l'isolement dans lequel certains peuvent se trouver. Dans cet objectif, le CCAS mène des actions au quotidien pour informer, animer, veiller auprès de cette population parfois fragilisée. Par exemple, un stand d'information est déployé sur les marchés de la Ville.
Pendant la période estivale, une veille est assurée liée au risque de canicule. Aussi, une mise à jour des personnes inscrites au registre municipal des risques exceptionnels a été réalisée par courrier en 2025 auprès des 769 inscrits. En cas de canicule, le Service des aînés coordonne la Cellule Locale de crise. Toute personne inscrite est alors contactée, pour s'assurer qu'elle ne rencontre pas de difficulté particulière. Par ailleurs, une convention passée avec 8 EHPAD d'Orléans permet d'accueillir en journée, dans les espaces collectifs rafraîchis, des personnes âgées demeurant sur le quartier.

## Quand le sport agit sur la santé

Parce que l'activité physique est une condition essentielle au maintien d'une bonne qualité de vie, la Ville propose de nombreuses actions visant à encourager la pratique d'un sport. Dans ce cadre, elle développe le « sport-santé sur ordonnance » qui s'adresse aux personnes éloignées d'une pratique d'activité pour des raisons de santé. Après avoir mené une expérimentation en 2023 – formation d'éducateurs sportifs à l'activité physique adaptée, élaboration d'un parcours sport-santé cohérent en lien avec la maison de santé pluridisciplinaire de Saint-Marceau et le service de médecine du sport du CHU d'Orléans –, la Ville a étoffé son offre pour l'année scolaire 2024-2025 : d'une quarantaine de bénéficiaires en 2023, 160 places ont été proposées et le dispositif s'est ouvert aux médecins de ville intéressés par la démarche. De même, le catalogue compte beaucoup plus d'activités : haltérophilie, marche, pétanque, vélo, boxe... et dans tous les quartiers.





## Écolocrèche : une démarche fédératrice

Depuis 2023 la démarche de labellisation Ecolocrèche s'est déployée dans l'ensemble des structures petite enfance de la collectivité. Ce label a pour objectif d'impliquer la collectivité, les équipes et les familles autour d'actions contribuant au développement durable – respect de l'environnement et thématiques sociales –.
Dans ce cadre, la formation a mobilisé toutes les équipes sur différentes thématiques : nettoyer sans polluer ; éduquer à l'environnement ; concevoir un jardin pédagogique ; développer sa créativité écologique à travers les arts ; préparer sa labellisation.... En parallèle, une réflexion a été menée au sein de chaque établissement pour faire évoluer ses pratiques en matière d'achats, d'alimentation, de gestion des déchets, d'hygiène et d'entretien ménager, de réduction de la consommation d'eau et d'électricité ou encore de végétalisation des jardins des crèches. 7 structures ont déposé leur dossier de labellisation en fin d'année 2025.




## UN LIEU UNIQUE À VOTRE SERVICE

**En 2025, un lieu unique a ouvert aux Blossières : il regroupe une Maison France Services, une Agence communale postale et une Place des services. Dans cet espace, il est possible de se faire accompagner pour des démarches administratives, d'acheter un timbre ou d'emprunter un appareil à raclette.**

## Des loisirs en famille

Pour leur quatrième édition, les Villages d'aventure, ont ouvert leurs « portes » pendant l'été dans les quartiers de l'Argonne, La Source, les Blossières et Dauphine. Mis en place par les centres d'animation sociale, avec pour fil conducteur la transition écologique, ils ont accueilli les jeunes, les familles et tous les esprits curieux pour leur proposer de nombreuses animations (sports-santé...) et des ateliers de sensibilisation (mobilité douce, apiculture, recyclage, alimentation, arts...), sans oublier les jeux de société ou encore l'espace parents/enfants.





400 000 km à pied
parcourus par nos écoliers =
8.8 tonnes
de $CO_2$ évitées

## Lutter contre la fracture numérique

Afin de favoriser l'accès à l'outil informatique pour tous, la Ville d'Orléans a souhaité renforcer son engagement en faveur de l'inclusion numérique. En devenant Antenne Relais Numérique au sein du dispositif déployé par RES'O, le CCAS d'Orléans assure désormais l'accueil, l'information et l'orientation des bénéficiaires. Il accompagne également les personnes dans l'acquisition et la prise en main de leur équipement numérique et les oriente, si nécessaire, vers d'autres dispositifs d'inclusion numérique. Le partenariat entre la Ville d'Orléans, via son CCAS, et l'association Espace C2B, porteuse du RES'O Numérique prévoit également un accès facilité à des équipements numériques reconditionnés pour les publics en situation de précarité : des équipements à prix solidaire, reconditionnés par Emmaüs Connect.



# Le CCAS en chiffres

## Accueil et accompagnement social

**25 675** ACCUEILS RÉALISÉS
(27 280 en 2024)

**71 %** CONCERNENT LA DOMICILIATION
demande de domiciliation ou renouvellement, retrait de courrier (74% en 2024)

**228** dossiers d'aide sociale légale instruits
(aide sociale à l'hébergement, aux services ménagers, SASPA, et obligation alimentaire), (225 en 2024)

**1 270** DOMICILIATIONS
accordées dont 238 jeunes 18-25 ans (en 2024, 1642 domiciliations accordées dont 227 jeunes 18-25 ans)

**267** accueils concernent le maintien à domicile de personnes âgées
(289 en 2024)

**33** jeunes primo-arrivants accompagnés dans le cadre du projet AVEC

**65 %** DES 18-25 ANS
domiciliés ont bénéficié d'un accompagnement global (identique en 2024); 99 jeunes reçus par les travailleurs sociaux hors domiciliation

## Espace solidarité

**105** familles
soit 298 personnes bénéficiaires, dont 80 nouvelles familles (en 2024, 121 familles, soit 331 personnes bénéficiaires, dont 87 nouvelles familles )

**60%** de familles monoparentales
(environ 57%)

**356** entretiens
(378 en 2024)
entretiens réalisés par les travailleurs sociaux (engagements, évaluations, bilans)

**43** ateliers collectifs
(cuisine et alimentation durable, bien être, transition écologique, sorties culturelles...); 248 participations

## Aides facultatives

**922** ménages aidés
(775 en 2024)

**67 %** des demandeurs sont des personnes isolées, et majoritairement des femmes (64%)

**1397** aides accordées sur les 1761 demandes étudiées

**65 %** pour l'aide alimentaire et d'hygiène, 26.5% pour les titres de transport, 3% pour l'énergie et 5.5% pour les autres demandes exceptionnelles.

**46 %** des demandes d'aide motivées par l'absence de ressources ou rupture de droit (36% en 2024)



# Une administration éco-responsable

**OBJECTIF**

**Faire évoluer les pratiques de la collectivité pour mieux prendre en compte les enjeux environnementaux est une démarche transverse, en constante amélioration, qui implique les services de la ville ainsi que ses prestataires.**

# Des aides publiques à la transition écologique

La Ville d'Orléans a bénéficié, en 2025, d'aides publiques accordées par l'Ademe, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le département du Loiret et l'État pour contribuer au financement de projets liés à la transition écologique :

- 302 658 € pour la désimperméabilisation et la végétalisation des cours des écoles Kergomard et les Aydes afin de lutter contre le phénomène d'îlot de chaleur : État (Fonds verts 2025) et Agence de l'Eau Loire Bretagne (12e programme)
- 262 080 € pour l'étanchéité et la couverture du théâtre Gérard-Philipe : État (DSIL *2025)
- 210 928 € pour une étude de dépollution des sols de la friche Engie avant réalisation d'un projet urbain : Ademe
- 119 622 € pour des études ou travaux de restauration du patrimoine communal : Hôtel des Créneaux et église Saint-Euverte : État (DSIL* 2025 + DRAC*)
- 140 070 € pour la restructuration du site Bel Air avec la création d'un jardin préservant l'îlot de fraîcheur existant et favorisant la biodiversité : Département (volet 3 - 2025)
- 500 000 € pour la construction de la nouvelle scène de musique actuelle répondant aux exigences environnementales du programme, notamment en termes de récupération des eaux pluviales et d'utilisation de matériaux biosourcés : État (Centre national de la musique)

D'autres projets, engagés les années précédentes, ont été finalisés en 2025 :

- réfection du complexe d'étanchéité et d'isolation des écoles élémentaires Louis-Pasteur et A.-Lavoisier financée à hauteur de 20 % (65 000 €) par l'État, au titre de la DSIL 2023
- rénovation thermique de la mairie de proximité Saint-Marceau, financée à hauteur de 75 % (170 000 €) par l'État, au titre de la DSIL 2021
- travaux de rénovation énergétique du théâtre Gérard-Philipe financés à hauteur de 37 % (77 491 €) par le département du Loiret au titre du Volet 3 pour 2021

* DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local - DRAC : direction régionale des affaires culturelles



**≈ 3 000 000 €**

d'aides accordées en 2025 pour des projets d'un montant de ≈ 33 633 000 €



# Faire évoluer les pratiques au service des transitions

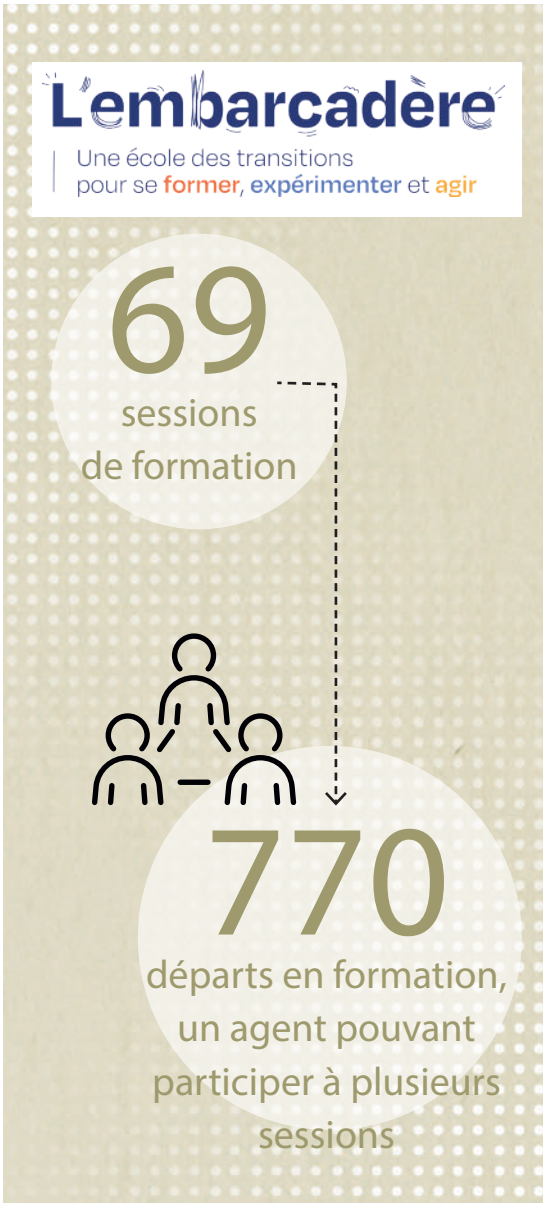
Ecole interne dédiée aux transitions écologiques, sociétales et managériales, l'Embarcadère a poursuivi son déploiement en 2025. Face aux enjeux climatiques, sociaux et organisationnels, l'Embarcadère accompagne les agents et les managers dans l'évolution de leurs pratiques professionnelles.

Aussi, l'offre de formation proposée aux agents de la Ville d'Orléans s'est structurée autour de plusieurs grandes thématiques liées à l'administration exemplaire et à l'offre managériale : management en contexte de transition, conduite du changement, prévention des tensions, entretiens professionnels, intelligence collective. Ont été aussi travaillées les questions liées au management de projet, au télétravail, au Spaser (schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables) et aux outils de pilotage. Sans oublier la transition écologique, la biodiversité, les déchets et ressources, les mobilités, la performance environnementale des bâtiments…

L'année a été marquée par un renforcement significatif de l'offre managériale : l'Escale d'hiver, séminaire dédié aux managers avec 133 participants ; formations ciblées sur le moral des équipes, la posture managériale…

Un accent particulier a également été mis sur la sensibilisation aux usages numériques responsables. Les actions d'e-sensibilisation à la cybermalveillance et à la cybersécurité ont mobilisé 345 participants, complétées par des sessions en présentiel réunissant 43 participants, renforçant la vigilance collective et les bonnes pratiques numériques au sein des services municipaux.

Le rôle et la posture du chef de projet sont également au cœur des réflexions pour mener à bien les projets de la Collectivité, en transversalité, en responsabilité et en confiance. Pour cela fin 2025, les chefs de projets de la Délégation générale à la Transition Écologique ont testé le co-développement, outil de partage et de résolution de cas concrets entre pairs, encadré par notre psychologue du travail. Un dispositif qui sera proposé plus largement courant 2026.




**5 100**

trajets de covoiturage partagés en 2025 par les agents, soit plus de 30 000 km évités sur l'année




# Encourager les mobilités actives et limiter l'impact sur l'environnement

Plusieurs actions sont mises en œuvre afin d'encourager l'utilisation d'alternatives à la voiture : forfait mobilités durables pour les déplacements domicile-travail avec un transport alternatif ; ateliers de réparation de vélos ; formations à l'écoconduite. En 2025, le renouvellement du partenariat avec l'application de covoiturage Karos, vise à favoriser la mise en relation entre conducteurs et passagers effectuant un même trajet domicile-travail. Enfin, à l'occasion de la semaine de la mobilité, plusieurs actions ont été proposées aux agents de la collectivité : challenge de marche, découverte du covoiturage et de l'offre TAO sur le territoire, ateliers de réparation de vélo…




### RÉEMPLOYER LE MOBILIER

**Afin de réduire les achats de mobilier neuf et de limiter le gaspillage, un dispositif interne de réemploi a été mis en place en 2025, en priorisant dans un premier temps la réattribution à partir des stocks existants. Cette démarche s'appuie sur le recensement des mobiliers disponibles. Elle pourra être complétée ultérieurement par la réparation des mobiliers et une procédure formalisée de priorisation du réemploi.**

# Prévenir les risques psychosociaux

Afin de prévenir les risques psychosociaux (RPS), la collectivité mène différentes actions, de manière collective ou individuelle : dans les formations aux risques professionnels destinées aux agents et aux managers ; fiches réflexes pour détecter des RPS ; groupes d'échanges entretiens individuels ; accompagnements collectifs ; actions de médiation... Une cellule pluridisciplinaire permet également d'accompagner les collectifs de travail.

# Encourager les pratiques exemplaires

#PlusEcoloAuBoulot est un projet collectif, lancé en 2025, visant à rendre la transition écologique concrète dans le quotidien professionnel et à développer l'exemplarité des pratiques internes. Dans cet objectif, un challenge thématique mensuel a été mis en place à partir de septembre 2025 : des actions simples à réaliser en solo, en équipe ou à grande échelle, avec des outils pratiques, des ressources et un suivi des progrès.
Ainsi, une vingtaine de fiches réflexes et guides ont été déployés sur la sobriété énergétique, le zéro plastique, le tri des déchets....




**200** participants au défi "mois zéro plastique"

**48** référents "tri des déchets" désignés

**150** participants aux challenges de marche

**57** vélos révisés durant la semaine de la mobilité



# Des prestations responsables, grâce au SPASER

Orléans Métropole dispose d'un Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) organisé en 4 axes et 11 chantiers, avec pour objectifs :

- Une gouvernance et un pilotage au service de la commande publique durable
- Une commande publique tournée vers le monde économique
- Une commande publique accompagnant la transition écologique
- Une commande publique favorisant l'insertion sociale et l'économie sociale et solidaire

Un COPIL achat responsable, composé d'élus et de membres de la Direction générale est chargé de :

- Valider le plan d'actions achat responsable annuel
- Valider les stratégies d'achat avant lancement des consultations
- Suivre l'état d'avancement et les résultats du SPASER

En 2025, un marché relatif au lavage, à l'entretien et à la réparation des vêtements de travail a été confié à une structure d'insertion locale contribuant ainsi au soutien de l'emploi inclusif sur le territoire. Par ailleurs, un nouveau marché de fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection a été mis en place pour les agents techniques de la Ville et de la Métropole. Celui-ci intègre des références de produits écoresponsables ainsi que des critères de durabilité dans l'analyse des offres. Il prévoit également la mise à disposition de vêtements genrés et sur mesure, permettant d'améliorer le confort et l'adaptation des équipements aux besoins des agents.



**150**
marchés **attribués pour un montant de 45 M€ TTC**

**50%**
des marchés **attribués à des entreprises locales**

Volume achat **(dépenses mandatées en 2025) :**

**59 M€**
**48% en investissement**
**Couverture régionale : 58%**

**8 079**
heures d'insertion déclarées, **soit 60 participants**

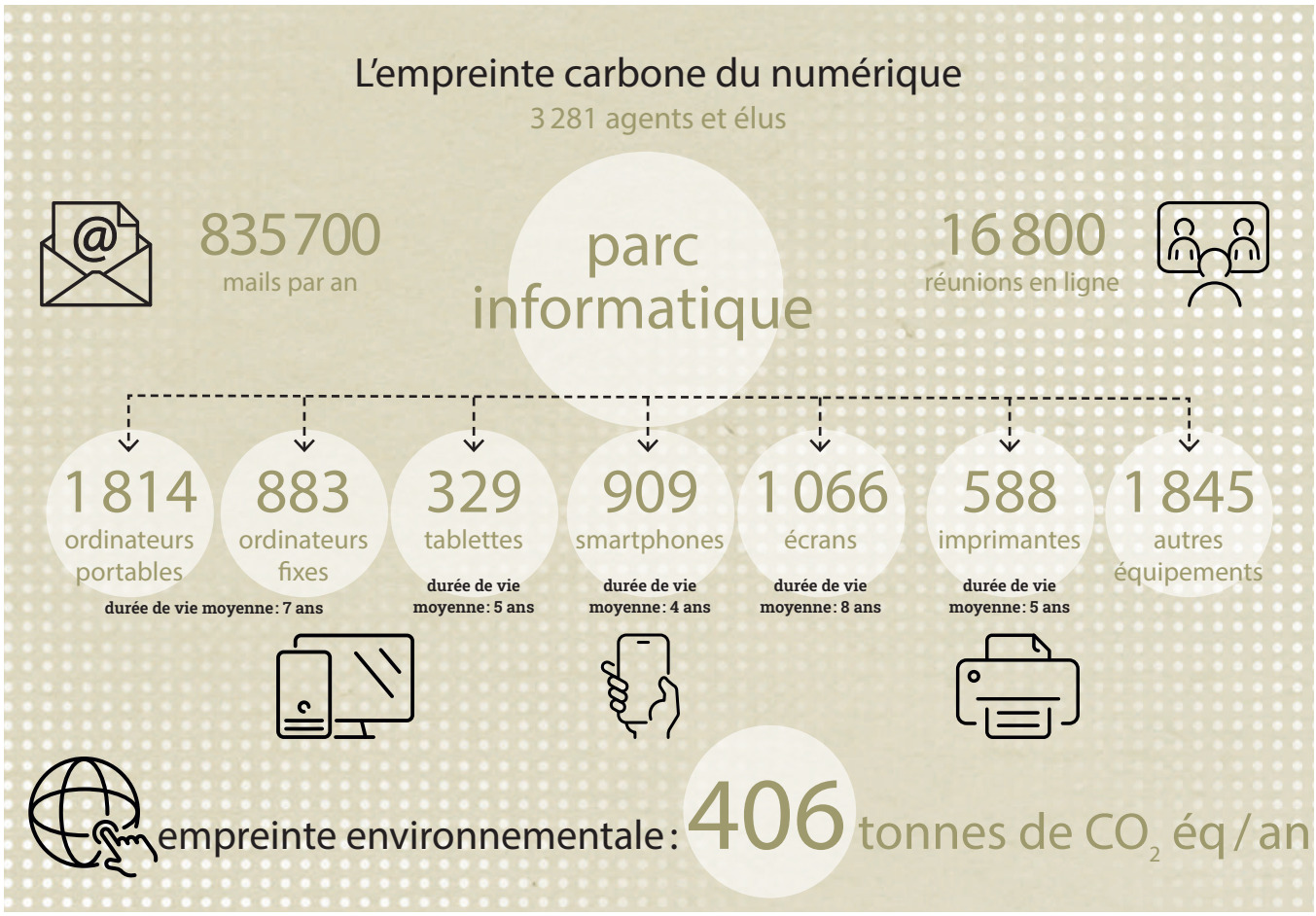
Poursuite du plan de formations sur le volet des achats responsables

Mise en place d'un référentiel de critères dédiés

# Une stratégie numérique responsable

Engagée depuis 3 ans, la mise en œuvre de la feuille de route numérique responsable de la Métropole et de la Ville s'est poursuivie en 2025, autour de 15 orientations stratégiques réparties dans quatre piliers : gouvernance et sensibilisation ; sobriété numérique ; souveraineté et sécurité ; inclusion et accessibilité.
Ainsi, l'empreinte environnementale du système d'information est régulièrement évaluée et une vigilance est assurée quant à la durée de vie des équipements et à la dotation (écrans multiples, imprimantes...). La collectivité s'inscrit résolument dans une démarche d'achat durable, en privilégiant des équipements dont la performance environnementale est démontrée. À ce titre, le choix a été fait d'acquérir du matériel présentant un indice de réparabilité de 8,6, garantissant une meilleure longévité, une réduction des déchets électroniques et une maîtrise accrue des coûts de maintenance. Par ailleurs, une partie du matériel ancien a été confiée à Emmaüs Connect, afin de favoriser le réemploi lorsqu'il est possible ou d'assurer un traitement responsable lorsque les équipements doivent être orientés vers la filière déchets. Cette démarche renforce la volonté d'allier responsabilité écologique, inclusion numérique et exemplarité dans la gestion des ressources. Enfin, une action conjointe avec la direction des Ressources humaines vise à sensibiliser les agents sur les bonnes pratiques (frugalité, cybersécurité...).



8
armoires
séchantes
mises en place

# Amélioration des locaux et équipements de travail

15 projets d'amélioration des locaux de travail ont été menés : aménagements des espaces de travail et de salles de restauration et de convivialité pour plusieurs services ; accompagnement pour le déménagement du service Archéologie sur le site d'Interives et de la CCI. Les aménagements s'opèrent de plus en plus dans une logique de réemploi et de transformation d'anciens mobiliers. L'année 2025 a également été marquée par une réflexion autour de la création d'une ressourcerie interne de mobiliers et fournitures.
Pour ce qui concerne l'amélioration des équipements en faveur de la transition écologique et de la qualité de vie au travail, un abri vélos couvert sur deux niveaux a été installé au centre municipal afin de favoriser les déplacements en mobilité douce des agents.
Enfin, le déploiement d'armoires de séchage pour les vêtements professionnels se poursuit sur les sites techniques. Le remplacement des anciennes salles de séchage particulièrement énergivores contribue aussi à améliorer les conditions de travail des agents intervenant en extérieur.

# Une organisation dédiée

Pour accompagner la transition écologique et faire vivre la dynamique, la Ville d'Orléans et Orléans Métropole ont adapté leur organisation, avec une délégation générale à la transition écologique qui porte les missions suivantes :

- Accompagner la transition de l'organisation interne
- Piloter les feuilles de route de la transition écologique
- Expertiser certains sujets comme l'adaptation au changement climatique et la gestion des risques et des crises, préserver les ressources et la biodiversité du territoire, rechercher les financements extérieurs en faveur de cette politique prioritaire ;
- Évaluer les politiques publiques et les six programmes menés autour des 5 grands enjeux environnementaux, avec 5 coordonnateurs dont le rôle est d'essaimer, mettre en relation, préparer les stratégies et coordonner l'évaluation des impacts des politiques publiques sur ces 5 enjeux.

Cette gouvernance renforcée témoigne d'une conviction forte : la transition écologique ne peut réussir que si elle est intégrée à tous les niveaux de l'action publique, du pilotage stratégique à la mise en œuvre opérationnelle.

# Des événements éco-responsables

Tout au long de l'année, la Ville d'Orléans organise des événements et animations qui contribuent au dynamisme du territoire : Festival de Loire, Marché de Noël, Fêtes de Jeanne d'Arc, festivités du 14 juillet. Elle s'attache d'année en année à maîtriser davantage et réduire l'impact de ces rendez-vous en matière de développement durable : réduction des déchets, feux d'artifice plus respectueux de l'environnement, supports de communication et signalétique plus durables, sobriété des décors lumineux, mais aussi accueil et inclusion des personnes en situation de handicap ou isolées. Dans cet objectif, la collectivité prévoit des clauses spécifiques et des critères environnementaux dans ses appels d'offres. De même, elle a mis en place une charte développement durable destinée aux exposants présents dans les manifestations. Enfin, elle soutient les artisans et producteurs locaux, notamment en leur réservant des espaces par exemple au Marché de Noël.



# Changer de regard sur les handicaps

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la collectivité entend promouvoir une approche inclusive visant à faire évoluer les représentations, les pratiques et les organisations afin de garantir l'égalité des droits et la pleine participation des personnes en situation de handicap.
Ainsi la participation au DuoDay permet de rapprocher des stagiaires en situation de handicap et des agents volontaires dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées. En 2025, au-delà des 5 duos constitués, un travail partenarial s'est construit avec différents acteurs du territoire, permettant à des stagiaires d'effectuer un stage de découverte, un stage professionnel, ou encore de confirmer leur projet de réorientation professionnelle.
À l'occasion des 20 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances (loi du 11 février 2005), le challenge « Handi'Captez-moi » a été proposé aux agents pour sensibiliser, développer une culture inclusive, renforcer les compétences, mais aussi améliorer l'accessibilité pour les publics accueillis.



Pour ce qui concerne le handicap mental, la collectivité vise l'objectif de s'inscrire durablement dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap mental. Après la création en 2024 d'un Escape Game Digital personnalisé et disponible en ligne pour tous les agents, le travail s'est poursuivi en 2025 avec l'établissement de contrats de vacation pour une personne en situation de handicap mental à la recherche d'un emploi.

## 5 enjeux...

**Le climat**

**La biodiversité**

**Les ressources**

**La santé environnement**

**L'adaptation au changement climatique**

**... qui infusent les projets de**

## 6 grands programmes d'actions

**Mieux se déplacer**

**Mieux habiter**

**Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes**

**Mieux produire**

**Mieux se nourrir**

**Mieux consommer**

Nous remercions les différents services et les partenaires dont les données et contributions ont servi à l'élaboration de ce rapport.

Edité par la Mairie d'Orléans
Délégation générale
à la transitoin écologique

Rédaction :
Camille Jaunet

Crédits photos :
Jérôme Grelet
Jean Puyo
Nata Shilo
Mairie d'Orléans

Conception graphique :
Laure Scipion - Orléans

MAIRIE D'ORLÉANS
Place de l'Étape
45040 Orléans Cedex 1
02 38 79 22 22

www.orleans.fr

Orléans Mairie